



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 31/03/2016	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01116P0016

1. Intitulé du projet

Renouvellement des conduites de transport et de distribution d'eau potable dans le cadre du prolongement de la ligne de tramway T7 à Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueduc et de canalisations d'eau potable	Pose de : - DN 400 : 821,41 ml soit 328,56 m ² - DN 200 : 1067,83 ml soit 213,57 m ² - DN variables 100-200 : 4424,07 ml soit 690,08 m ² Surface au sol globale : 1232,21 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les travaux consistent :

- d'une part, en le renouvellement d'une conduite de transport d'eau potable située sous l'avenue François Mitterrand située sur la commune d'Athis-Mons et sous l'avenue de la Cour de France située sur la commune de Juvisy-sur-Orge sur un linéaire de 1889,24 ml ;
- d'autre part, en le renouvellement de divers tronçons de conduites de distribution d'eau potable situés principalement sous l'avenue François Mitterrand (Athis-Mons) et sous l'avenue de la Cour de France (Juvisy-sur-Orge) et ponctuellement sur diverses voies de la commune de Juvisy-sur-Orge. Le linéaire global de conduites de distribution représente 4424,07 ml.

Les travaux s'inscrivent dans le projet de prolongement du tramway T7 porté par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

4.2 Objectifs du projet

Le projet de renouvellement des conduites a pour objectif de pérenniser le réseau d'alimentation en eau potable des communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge et d'adapter son tracé en fonction du projet de prolongement de la ligne T7 du tramway.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le renouvellement des conduites sera effectué par sections de 50 à 70 m environ, à l'avancement en progressant du Sud vers le Nord de la RN7. Les tronçons de conduites de distribution sur la commune de Juvisy-sur-Orge sont de faibles linéaires et seront traités ponctuellement. La pose se fera en tranchée ouverte. Les fouilles seront fermées et remises en état à l'avancement afin de limiter les impacts sur la circulation et les riverains. La durée globale des travaux est estimée à 15 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'intervention particulière lorsque la conduite est en service excepté des opérations ponctuelles pour en assurer la maintenance en cas de fuite par exemple.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de procédure administrative d'autorisation pour ce projet.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- DN 400 : 821,41 ml	328,56 m ² au sol
- DN 200 : 1067,83 ml	213,57 m ² au sol
- DN variables 100-200 : 4424,07 ml	690,08 m ² au sol

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Transport Départ : Carrefour de la Belle Etoile Arrivée : 50 m au Nord de l'avenue Jean Pierre Bénard Distribution Départ : Carrefour de l'Observatoire Arrivée : rue du Dr Roux	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. 48° 41' 54" N Lat. 2° 22' 49" E Point d'arrivée : Long. 48° 43' 01" N Lat. 2° 22' 16" E Communes traversées : Athis-Mons Juvisy-sur-Orge

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet sera implanté sous première voie de circulation en limite de trottoir de part et d'autre de la RN7.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Blank area for providing details of urban planning documents.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chateau d'Athis Mons Eglise Saint Denis d'Athis Mons Croix autel de Juvisy sur Orge
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des pompages d'eau en fond de fouille seront éventuellement nécessaires durant les travaux, toutefois les débits concernés seront très faibles et temporaires. Une étude géotechnique en cours, associée à un suivi piézométrique permettra d'identifier les éventuels pompages nécessaires.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation des canalisations en sous-sol implique la production de déblais qui seront évacués selon les filières adaptées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais seront remplacés par des matériaux d'apport.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit mais les nuisances sonores seront limitées à la phase travaux (aucune nuisance en phase exploitation).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra être source de vibrations mais les nuisances seront limitées à la phase travaux (aucune nuisance en phase exploitation).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Limité aux échappement des engins de chantier. Dans le cadre de sa certification ISO 14001, le SEDIF demande l'utilisation d'engins homologués et contrôle les carnets d'entretien.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier pourra engendrer des rejets dans les eaux superficielles de manière indirecte (égouts). Les eaux issues du chantier et de ses installations seront déshuilées et décantées avant rejet.</p> <p>Les rejets possibles sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ·Liquide de désinfection de conduite ·Eau boueuse ou souillée extraite de la tranchée ·Raccordement des baraques de chantier sur le réseau EU <p>Aucune émission en phase exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déblais excédentaires de chantier seront envoyés dans des décharges spécialisées selon la réglementation en vigueur.</p> <p>Les déchets du chantier seront gérés selon leur type :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tri sélectif et collecte des Déchets Industriels Banals (DIB), déchets inertes (déblais de puits et de tranchées) - Tri sélectif et collecte des Déchets Industriels Spéciaux (DIS) : amiante si présence dans enrobés (diagnostic en cours de réalisation). <p>Aucune production en phase exploitation.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le chantier engendrera des modifications de la circulation automobile. Des déviations seront mises en place, ces dernières sont validées avec les acteurs locaux (Conseil départemental, communes d'Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge, CALPE) et feront l'objet d'une communication auprès des riverains du chantier.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet s'inscrit dans le dévoiement des réseaux concessionnaires lié au prolongement du tramway T7 entre les villes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le tracé de la nouvelle canalisation est implanté sous voirie dont les sous-sols sont déjà occupés partiellement par des réseaux concessionnaires existants.

En ce sens, il ne semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Le Président,

André SANTINI
 Ancien Ministre
 Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux



Renouvellement des conduites de transport et de distribution dans le cadre du prolongement de la ligne T7 du tramway sur les communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge

Plan de situation

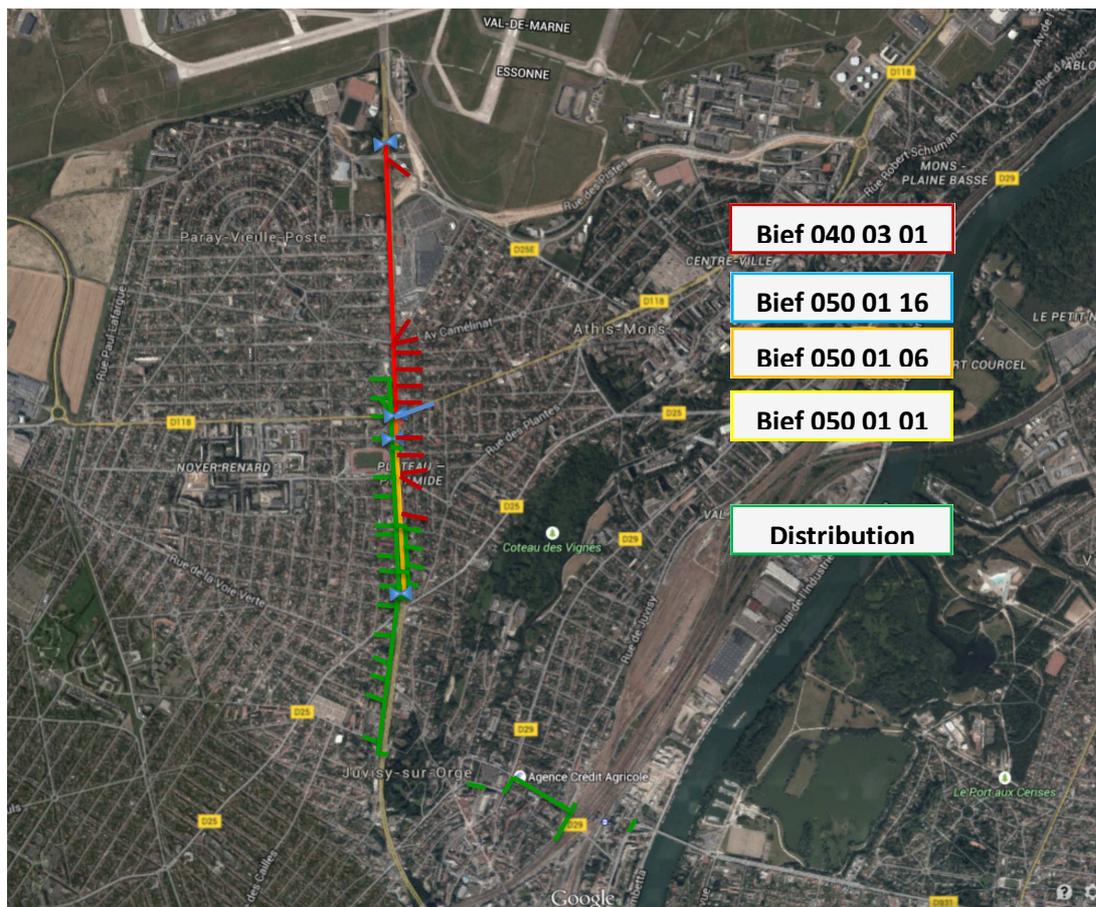


Schéma global d'implantation du tracé

Atlas photographique du projet

Conduites de transport

Conduite principale (du Nord au Sud de l'avenue François Mitterrand)

La vanne d'isolement au Nord de l'avenue François Mitterrand est située sur le trottoir Est. A partir de cette vanne, la nouvelle conduite sera posée sous trottoir le long de la zone d'espaces verts, jusqu'au croisement avec de la piste cyclable.

La conduite traversera ensuite perpendiculairement la future plateforme en direction du parking du Carrefour avant de revenir sous le trottoir Est de l'avenue François Mitterrand et de traverser le carrefour.



Vues de l'extrémité Nord du tracé

Le tracé se poursuit sur le trottoir Est puis traverse la bordure au niveau des zébra de bus (un arrêt provisoire sera à prévoir pendant la réalisation des travaux dans cette zone). La conduite est ensuite déportée à nouveau sur la première voie de circulation afin de contourner les escaliers d'accès à l'ouvrage souterrain pour la traversée piétonne de l'avenue François Mitterrand.





Vues du tracé entre la voirie d'accès au Carrefour et la traversée piétonne

La conduite chemine ensuite le long de la bordure Est jusqu'au croisement avec la rue du Maréchal Leclerc, puis est légèrement déviée sur la première voie de circulation entre les croisements avec la rue du Maréchal Leclerc et avec la rue de la Pointe. Elle est ensuite repositionnée le long de la bordure jusqu'au croisement avec la rue de Bellevue, c'est-à-dire sur la majeure partie du linéaire.



Vues du tracé entre la traversée piétonne et la rue de Bellevue

A partir du croisement avec la rue de Bellevue, le réseau France Télécom ainsi que la conduite de distribution AEP existante ne permettent pas de prolonger le tracé du feeder projeté de manière rectiligne, au droit de la bordure. Celui-ci est donc dévié sous le trottoir Est sur environ 51 ml. A quelques mètres en amont de l'impasse du rond-point, la conduite est à nouveau déviée sous voirie, au droit de la bordure avant le raccordement final au niveau de la station d'Athis-Mons.



Vues de l'extrémité Sud du tracé

Tronçon de l'avenue Marcel Sembat

L'avenue Marcel Sembat dispose de trois voies de circulation.

Le trottoir est encombré par la présence d'un réseau France Télécom. Le tronçon de feeder à renouveler sur l'avenue Marcel Sembat sera donc positionné sous chaussée, au niveau de la voie Sud de l'avenue.



Vue du tracé au niveau du croisement entre l'avenue François Mitterrand et l'avenue Marcel Sembat

Antennes

Les antennes seront renouvelées jusqu'à 50 cm au-delà de la limite d'aménagement telle que définie par le STIF.

Les nouvelles conduites en PEHD seront posées en tranchée ouverte, au droit des existantes jusqu'aux points de raccordements.

Lorsque l'encombrement le permet, il est privilégié une pose des nouvelles conduites sous trottoir mais dans la majeure partie des cas, la pose ne pourra se faire que sous demi-chaussée. Il s'agira donc

